

# République du Niger

38<sup>ème</sup> Session de la Conférence Générale de l'UNESCO (Paris, du 3 au 18 Novembre 2015)

. . . . . . . . . . . . .

Discours de la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, Madame la Présidente de la 38<sup>ème</sup> session de la Conférence Générale de l'UNESCO,

Madame la Présidente du Conseil Exécutif de l'UNESCO,

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs des Délégations,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs,

En vos titres, Grades et Qualités

C'est pour moi un réel plaisir et un immense privilège de prendre la parole dans cette auguste salle de Conférence de l'UNESCO, au nom de la délégation du Niger que j'ai l'honneur de conduire.

Je voudrais avant tout, Monsieur le Président, vous adresser mes vives félicitations pour votre élection en qualité de président des travaux de cette 38ème Session de la Conférence Générale de l'UNESCO, session qui coïncide, cette année, avec la célébration du 70ème Anniversaire de la création de l'Organisation.

A l'endroit de Madame Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, je tiens à lui réitérer, de vive voix, tous les hommages mérités des Autorités nigériennes pour le dynamisme insufflé à notre organisation depuis six ans qu'elle la dirige avec efficacité, en dépit des difficultés d'ordre financier qu'elle traverse depuis la 36ème session de la Conférence Générale.

Il me plaît aussi de saluer tous les Chefs d'États, de Gouvernements et Chefs de Délégations des pays membres et membres Associés de l'UNESCO ainsi que les invités présents à cette 38ème session. À tous et à toutes, je voudrais transmettre les salutations de son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'État du Niger.

## Mesdames et Messieurs,

Le Niger, faut-il le rappeler, est membre de l'UNESCO depuis le 10 novembre 1960. A travers ses instruments institutionnels, administratifs et juridiques, mon pays n'a cessé d'accompagner l'UNESCO dans son noble combat, celui de la construction de la paix à travers le monde par l'Education, la Science, la Culture et la Communication.

### Mesdames et messieurs

Les documents de travail de cette 38ème session soumis à notre appréciation ont fait l'objet d'une analyse approfondie au niveau national. Dans la forme comme dans le fond, ces documents de qualité élaborés par de grands experts, sont en parfaite cohérence avec nos politiques et stratégies nationales en matière d'Education, de Science, de Culture et de Communication.

#### Mesdames et messieurs

Permettez-moi de réitérer les encouragements de mon pays à l'endroit de notre grande organisation, l'UNESCO pour continuer à promouvoir le rapprochement des peuples et des civilisations dans un monde qui reste en proie à des crises sociales et des conflits armés dont l'ampleur grandissante risque de compromettre chaque jour et dangereusement la stabilité, la paix et le développement durable des communautés.

Aussi, le Niger approuve-t-il entièrement l'option choisie par l'UNESCO de faire du patrimoine le véritable levier et vecteur de la paix partout dans le monde. Cela est possible à travers le dialogue interculturel et toutes les autres valeurs et formes d'expressions culturelles capables de contribuer à l'équilibre social et à la consolidation de la paix.

Cette paix que nous recherchons et que nous appelons de tous nos vœux ne peut se réaliser qu'avec la volonté des États d'être solidaires et de leaders politiques qui y croient fermement comme le Président de la République du Niger qui, devant la 69ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU, a déclaré, je cite : « Afin de relever les défis de la promotion de la paix, de la stabilité, de la sécurité et du développement, il nous faut renforcer davantage l'esprit de partage et de solidarité ». Fin de citation.

## Mesdames et Messieurs,

Ainsi, s'agissant de ce rapprochement nécessaire entre les peuples et les communautés, nous avons la ferme conviction, qu'au Niger, la culture constitue le véritable ciment de l'unité nationale.

Pour avoir compris cet enjeu social du phénomène, nous avons institutionnalisé un cadre d'expression culturelle en vue de favoriser le dialogue intercommunautaire, connu sous l'appellation de « cousinage ou parenté à plaisanterie ».

Il s'agit là d'une pratique sociale qui s'exerce entre les communautés ou groupes ethnolinguistiques à travers des expressions et jeux pour prévenir, apaiser et résoudre les tensions ou tout autre conflit afin de promouvoir la fraternité, la solidarité et la convivialité.

Le Niger se réjouit de l'inscription de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative du patrimoine Culturel Immatériel en 2015. C'est le lieu de rendre un hommage mérité aux Etats Parties, aux Experts et Consultants pour les efforts personnels qu'ils ont consentis en vue de faire de cette inscription une réalité.

## Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, permettez-moi de souligner que le Niger s'inscrit pleinement dans les orientations et les axes de l'objectif 4 des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) qui visent à « Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, d'ici à 2030».

La Déclaration d'Incheon issue du Forum Mondial sur l'Éducation tenu à Séoul en Corée en Mai 2015 matérialise suffisamment cet engagement.

## Mesdames et Messieurs,

Il me plait de rappeler à cette auguste assemblée, que le Niger a défendu deux orientations pour le développement de son système d'éducation et de formation, à Kigali (RWANDA), lors de la Conférence Régionale de l'Afrique subsaharienne sur l'agenda pour l'Education post-2015 et à Incheon au cours du Forum Mondial sur l'Education.

La première, consiste à mettre en œuvre une politique volontariste avec comme objectif l'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2024. Cette option découle de la prise de conscience que le rang peu honorable de notre pays au classement de l'IDH du PNUD est dû à un fort taux d'analphabétisme. Le gouvernement a partagé cette vision avec ses partenaires autour d'une table ronde pour le financement organisée le 7 septembre 2015 à Niamey.

La seconde orientation porte sur l'importance de l'alimentation en milieu scolaire, facteur déterminant pour l'accès et le maintien des élèves à l'école. C'est dans ce contexte que le Niger entend développer des programmes d'alimentation scolaire.

Au niveau de l'enseignement secondaire, le Niger salue l'UNESCO et ses partenaires que sont le Fonds OPEP pour le Développement

International (OFID) et PANASONIC pour leur appui à la mise en œuvre du « *Projet Electrification des Ecoles Rurales* » dont certains de nos collèges sont bénéficiaires. Ce projet a pour but de promouvoir l'utilisation et le développement des ressources locales d'énergies renouvelables notamment l'énergie solaire.

S'agissant de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous saluons tous les efforts que l'UNESCO déploie actuellement dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (PADTICE) pour le renforcement des capacités de la mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » dans les institutions d'enseignement supérieur de l'espace UEMOA. Ce projet dont l'exécution est assurée par le Bureau Régional de l'Unesco à Dakar porte sur 35 Universités et Institutions d'enseignement supérieur et de la recherche des huit pays de l'UEMOA, parmi lesquels l'Université ABDOU MOUMOUNI de Niamey.

Dans le domaine de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle les actions réalisées au Niger donnent des raisons d'espérer. Il convient de souligner que pour faire face aux défis de l'élargissement et de la diversification de l'offre de formation conformément aux besoins de l'économie et de la demande sociale, le Niger vient de réussir un premier pari, celui d'avoir fait porter la proportion des apprenants de l'ETFP de 8% en 2009 à 21% en 2014 par rapport aux effectifs de l'enseignement de base.

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement, notre Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) a permis un relèvement significatif des taux d'accès aussi bien en milieu urbain que rural au cours de sa mise en œuvre quinquennale 2011-2015. Tout en poursuivant et en intensifiant les efforts entrepris dans ce cadre, le Niger s'attache à développer une planification stratégique et opérationnelle selon deux axes prioritaires correspondant à la Vision Africaine de l'eau à l'horizon 2025. Le premier axe a trait à la pérennité des ressources en eau potable à travers un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). Le second axe concerne l'appui à la promotion de la paix au Sahel grâce à des programmes de développement économique et social centrés sur l'amélioration de la gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins du Fleuve Niger et du Lac Tchad. Ces perspectives cadrent bien avec l'objectif 6 des ODD et appellent à une mobilisation solidaire de connaissances scientifiques et de technologies appropriées.

Sur le plan environnemental et culturel, il importe de rappeler que le Niger dispose d'un important potentiel naturel et culturel dont trois sites déjà classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO à savoir :

- la Réserve de Biosphère de l'Aïr et du Ténéré (RBAT),
- la Réserve de Biosphère Transfrontalière du "W" (RBTW) qui est la première et la plus grande Réserve de Biosphère Transfrontalière d'Afrique qu'il partage avec le Bénin et le Burkina Faso;
  - et enfin le Centre historique d'Agadez inscrit en 2013.

Face aux phénomènes de réchauffement et de changement climatique, de plus en plus alarmants, la situation est devenue ces dernières décennies un sujet de préoccupation mondiale.

Ainsi, depuis plus de deux décennies, le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) et d'autres institutions nationales, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les acteurs de la société civile entreprennent des actions d'éducation, d'information, de formation et de sensibilisation du public sur la question.

Par ailleurs, le Niger a signé et ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ainsi que le protocole de Kyoto qui l'accompagne pour marquer à la communauté internationale sa détermination et sa coopération.

Au niveau la communication, le président du Niger, Son Excellence Issoufou Mahamadou, est le premier homme d'État à adopter la Déclaration de la Montagne de la Table (DTM) qui appelle à l'abolition des lois pénales concernant les délits de diffamation et d'insulte et replace la liberté de la presse au cœur des discussions en Afrique.

Aussi le Niger a institué une journée nationale consacrée à la liberté de la presse, célébrée les 30 novembre de chaque année

Monsieur le Président,

Madame la Présidente du Conseil Exécutif,

Madame la Directrice Générale,

Mesdames et Messieurs les Participants,

Chers invités,

Tous ces progrès nous les avons réalisé malgré la situation de guerre injuste à laquelle nous devons faire face sur trois fronts le Mali, boko haram et la frontière libyenne.

Malgré cela, nous assurons le droit à l'éducation aux refugies au nord et au sud du Niger.

Cette situation pèse sur nos ressources et risque d'entrainer une baisse de nos indicateurs éducatifs. Pour éviter que nos efforts communs ne soient remis en question, il nous faudra votre assistance accrue et dense car nous ne devons pas laisser croire aux forces obscurantistes quelles ont eu une quelconque influence sur la marche de la communauté internationale pour assurer un droit à l'éducation pour tous.

Pour terminer, permettez-moi de réitérer, devant cette auguste assemblée, la ferme volonté et la détermination des plus hautes autorités nigériennes de tout mettre en œuvre afin que les objectifs de développement durable (ODD) soient atteints pour le plus grand bonheur de l'humanité.

Je vous remercie de votre aimable attention